

RESEAU SEMENCES PAYSANNES



CATALOGUE DE FORMATION 2020



PRESENTATION

Depuis plusieurs années, le Réseau Semences Paysannes anime des formations dans un objectif de transmission et partage des connaissances et savoir-faire, pour le développement et la reconnaissance des semences paysannes sur le terrain. Cela fait partie des missions principales du RSP depuis sa création.

L'idée de ce catalogue est de répertorier et porter à connaissance les différentes formations ou thématiques de formation existantes autour des semences paysannes, portées par les membres du RSP (organisations et/ou formateurs individuels) et par les salariés du RSP.

Ce catalogue s'adresse donc à toute personne ou structure qui souhaite organiser ou suivre une formation sur le thème des semences paysannes, notamment dans le cadre de la formation professionnelle et l'enseignement agricole.

Pour les organisations ou les formateurs individuels, membres du RSP, qui souhaitent présenter le Réseau lors d'une intervention, vous pouvez utiliser la présentation en lien [ici](#) (plusieurs formats sont disponibles : pp, odp, pdf). Cette présentation est librement réutilisable sous licence creative commons : RSP / Creative Commons BY NC SA.

SOMMAIRE

Tarifs et conditions générales de vente	page 3
Financement des formations	page 4
Liste des formations proposées par le Réseau Semences Paysannes	
- Organisation collective et enjeux transversaux	page 6
- Réglementation	page 7
Liste des formations des membres du Réseau Semences Paysannes	
- Sélection et enjeux	page 8
- Potagères	page 10
- Maïs et Tournesol	page 14
- Céréales et boulange	page 16
- Vigne	page 19
- Fruitières	page 19
- Fourragères	page 20
- Culinaire	page 20



TARIFS ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Concernant les formations animées par les salariés du RSP (pages 6 à 8) :

L'équipe salariée du RSP a commencé un travail d'élaboration de modules de formation pour mieux répondre à la diversité des besoins. Ces modules concernent les aspects spécifiques de la sélection collaborative telles que pratiquées au sein du RSP (principes et méthodologie, études de cas, résultats...), les différents aspects réglementaires entourant les semences paysannes ainsi que les enjeux plus généraux autour de la biodiversité cultivée (historique, organisationnel et politique, définitions, acteurs...). Ces modules peuvent être couplés avec ceux d'autres intervenants présentés dans ce catalogue. Pour plus de détail, nous contacter.

Tarif : Le coût horaire est de 10€/stagiaire. Le prix de nos formations est calculé au plus juste pour couvrir les frais de formation et de structure, cependant ils ne doivent pas être un obstacle à votre désir de formation. Veuillez nous contacter en cas de difficultés financières.

Conditions d'annulation : en cas d'annulation du fait du stagiaire, un remboursement de 50% des frais pédagogiques sera effectué si le désistement a lieu plus de 20 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera dû. En cas d'annulation du fait de l'association, les sommes versées par le stagiaire seront intégralement remboursées, sans donner droit à une indemnisation supplémentaire.

Inscriptions professionnelles : **Les formations animées par le RSP sont référencables Datadock.** Pour étudier la prise en charge de votre formation, contactez votre OPCO et/ou Charlotte / Estelle : charlotte@semencespaysannes.org
Le contenu et le format de ces formations peuvent s'adapter selon les besoins spécifiques et le profil des participants. N'hésitez pas à nous contacter directement pour définir les contours et contenus de la formation que vous souhaitez organiser.



Concernant les formations animées par les formateurs indépendants ou les organisations, membres du RSP (pages 8 à 20) :

Le contenu et le format de ces formations peuvent s'adapter selon les besoins spécifiques et le profil des participants.

Pour toute question (contenu, format, tarif, etc.) merci de prendre contact directement avec la personne ou l'organisation en charge de la formation pour définir les contours et contenus de la formation que vous souhaitez organiser.



FINANCEMENT DES FORMATIONS

Il existe plusieurs modalités pour financer une formation, voici une liste non exhaustive de moyens et structures de financement où vous pouvez aller chercher des informations plus approfondies.

Il est important qu'une structure enregistrée comme organisme de formation coordonne la formation. Dans le milieu agricole, il s'agit par exemple des ADEAR, des GAB, des CIVAM, la plupart des associations membres du RSP, et le RSP sont organismes de formation : elles peuvent donc émarger aux fonds de formation professionnels cités ci-dessous.

Pour la formation des bénévoles associatifs, il existe un fond dédié (FDVA) mais qui demande de planifier les besoins en formation en amont.

1. Vous êtes agriculteur.trice : prise en charge par le Fond Vivéa

VIVEA est le fond d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles. Si vous êtes chef d'exploitation agricole, collaborateur d'exploitation, cotisant solidaire etc. et que vous réglez chaque année une contribution formation collectée par la MSA, votre formation peut être prise en charge par le fond Vivéa.

Pour savoir si vous êtes à jour de vos cotisations Vivéa, prenez contact avec votre MSA.

Pour plus d'informations : <http://www.vivea.fr/organismes-de-formation-et-partenaires/procedures/>

Autres mécanismes :

- [Crédit d'impôt formation](#) : pour les agriculteurs au réel, le crédit d'impôt formation peut être utilisé. Le montant déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation au cours de l'année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC en vigueur au 31 décembre, dans la limite de 40 heures par an et par entreprise (soit 6 jours environ).
- [Service de remplacement](#) : Dans le cadre d'une formation, un agriculteur peut aussi faire appel au service de remplacement.

2. Vous êtes salarié.e : prise en charge par un OPCO

En tant que salariés, vous cotisez à un OPCO. Dans le secteur agricole, il s'agira plus précisément de [OCAPIAT](#) (ex OPCALIM et FAFSEA).

Le remboursement des formations est possible pour les salariés dans le cadre du Plan de formation : une demande doit être formulée auprès de cette structure impérativement en amont de la formation (au moins 1 à 2 mois).

La prise en charge peut être différente selon la taille de la structure. Pour voir l'ensemble des informations, conditions d'éligibilité et les procédures de demande de prise en charge, voir les fiches « Plan de Développement des Compétences » d'[OPCALIM](#) et de [FAFSEA](#).



3. Vous êtes professionnel libéral : Financement par le FIFPL

Le Fonds interprofessionnel pour la formation des professionnels libéraux (FIFPL) est un fonds d'assurance formation agréé, créé à l'initiative de l'union des professions libérales et des organisations professionnelles adhérentes.

Le FIFPL définit chaque année des critères de prise en charge selon les codes NAF.

Pour plus d'informations : <https://www.fifpl.fr/profession-liberale/criteres-de-prise-en-charge>

4. Vous êtes bénévole : Financement par le FDVA

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat, de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement.

Le FDVA lance chaque année des appels à projets (national et régionaux) pour soutenir la formation des bénévoles, les expérimentations de projets innovants et les études.

Pour plus d'informations : <https://www.associations.gouv.fr/fdva-formation-lancement-de-la-campagne-nationale-2020.html>

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez besoin d'aide pour monter votre dossier de demande de prise en charge !

Réseau Semences Paysannes
10 place Clémenceau
47 190 Aiguillon
05 53 84 44 05
www.semencespaysannes.org

Chargée de mission Formations
En charge de la coordination des actions de formation
Madeline Carlin
madeline@semencespaysannes.org

Chargée de mission administrative et financière
En charge de la coordination des actions de formation
Estelle Belbes
charlotte@semencespaysannes.org
05 53 84 91 94



LISTE DES FORMATIONS PAR THEMATIQUE

« Semences paysannes : Organisation collective et enjeux transversaux »

Public concerné :

Collectifs, paysan.ne.s, pépiniéristes, animateur.trice.s, enseignant.e.s agricoles et étudiant.e.s, jardinier.e.s.

Formateur :

Salarié.e.s du [Réseau Semences Paysannes](#) (RSP)

Durée et méthodologie :

0,5 à 3 jours - Théorie et pratique selon possibilités (lieu - saison)

Aire géographique :

France entière

Contact :

Madeline Carlin
madeline@semencespaysannes.org

Modules et descriptifs:

Règles d'usage relatives aux outils de gestion et d'analyse des données

Cette formation apporte des éléments de compréhension et des conseils pour mieux appréhender la gestion des données dans les Maisons des Semences Paysannes. Une première partie traite des différentes formes de gestion des données mais ne rentre pas dans les détails techniques. Une seconde partie aborde les différents risques de biopiraterie et propose des stratégies pour se protéger. Ces éléments permettent d'alimenter une réflexion sur les droits d'usage collectifs liés aux données au sein des MSP. La troisième partie propose des pistes de réflexions sur ces droits d'usage qui pourront nourrir des débats au sein de chaque MSP.

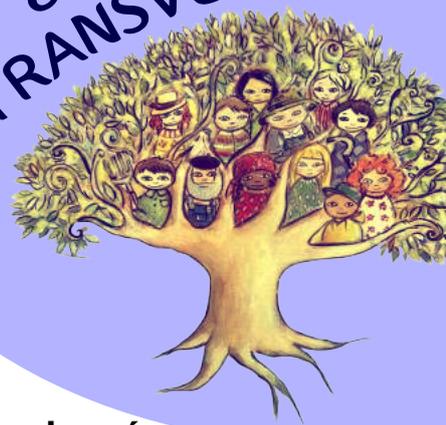
Accompagnement à l'organisation collective de diffusion de Semences Paysannes

Ce module transversal aux autres modules/formations proposés, aborde les aspects sociaux et historiques des semences. On y trouve une mise en perspective historique du Réseau Semences Paysannes dans le contexte agricole général et un panorama des différentes initiatives actuelles de gestion collective de la biodiversité cultivée (grandes cultures, fourragères, potagères, fruitiers). Il questionne les enjeux collectifs et organisationnels autour des semences paysannes : pourquoi et comment travailler collectivement pour le maintien et le développement de la biodiversité cultivée?

Enjeux et panorama des expériences de valorisation économique des produits issus de semences paysannes

Depuis quelques années, la question de la valorisation économique des semences paysannes a émergé au sein des collectifs de praticiens et également de la part des acteurs économiques classiques. La formation présente à la fois l'analyse générale du contexte économique et les enjeux sous-jacents concernant les semences paysannes ainsi qu'un panorama des différentes expériences (création de marque, mise en place d'outils de transformation collectif et valorisation en filière courte territorialisée ...) de valorisation de produits (légumes, céréales, farine, pâtes ...) issus de semences paysannes.

ORGANISATION
COLLECTIVE
& ENJEUX
TRANSVERSAUX



« Réglementation liée aux Semences Paysannes »

Public concerné :

Collectifs, paysan.ne.s, pépiniéristes, animateur.trice.s, enseignant.e.s agricoles et étudiant.e.s, jardinier.e.s.

En fonction des publics, la formation est adaptée aux besoins spécifiques. Ainsi, des questions plus précises peuvent être traitées : circulation des plants maraîchers, mise en place de la nouvelle réglementation sanitaire, cadre réglementaire de l'établissement semencier, les droits de la propriété intellectuelle (COV et brevets)...

Formateur :

Salarié.e.s du [Réseau Semences Paysannes](#) (RSP)

Durée et méthodologie :

0,5 à 3 jours - Théorie et pratique selon possibilités (lieu - saison)

Aire géographique :

France entière

Contact :

Madeline Carlin

madeline@semencespaysannes.org



Modules et descriptifs :

Semences et biodiversité: Comprendre et maîtriser la réglementation et ses enjeux

Les objectifs de cette formation sont de maîtriser les grands principes, acteurs et enjeux juridiques autour des semences, pour connaître les leviers pour poursuivre les actions de terrain, suivre l'actualité, sensibiliser des publics. Plusieurs points seront précisés: Quelles sont les ouvertures et espaces de travail pour un collectif travaillant des semences paysannes? Quelles sont les dernières évolutions (ex : règlement Bio de 2018, matériel hétérogène AB) ?

Vente et échanges de plants fruitiers: Comprendre et maîtriser la réglementation et ses enjeux

Les objectifs de cette formation sont de maîtriser les grands principes, acteurs et enjeux juridiques autour des semences, pour connaître les leviers pour poursuivre les actions de terrain, suivre l'actualité, sensibiliser des publics. Plusieurs points seront précisés: les évolutions introduites par la mise en place nationale des directives européennes concernant la commercialisation des matériels de multiplication de plantes fruitières et des plantes fruitières destinées à la production de fruits ; les espaces de travail pour les acteurs travaillant en gestion dynamique.

Vente et échanges de céréales: Comprendre et maîtriser la réglementation et ses enjeux

Après une introduction générale sur les questions liées à la biodiversité et aux semences paysannes, les objectifs de cette formation sont d'aborder les questions précises suivantes: Quelle est la réglementation encadrant la circulation des céréales ? Quelles sont les ouvertures et espaces de travail pour un collectif travaillant des semences paysannes ? Des liens peuvent être à faire avec la formation mouture et boulange ci-dessous.

Réglementation Meunerie et/ou Boulange à la ferme :

Les objectifs de cette formation sont de maîtriser les grands principes, acteurs et enjeux juridiques autour des semences, pour connaître les leviers pour poursuivre les actions de terrain, suivre l'actualité, sensibiliser des publics. Plusieurs points seront précisés :
Quelle est la réglementation encadrant la meunerie ?
Quelles sont les enjeux particuliers pour les paysans boulangers ?

Certification AB et semences :

Ce module est à destination des contrôleurs des organismes certificateurs de l'AB. Il s'agit d'une présentation du cadre juridique général entourant les semences avec un approfondissement pour les semences paysannes: issues de centre de ressources génétiques, produites par les paysans, achetées aux artisans semenciers, produites par les artisans semenciers, échangées entre paysans et sélectionnées par les paysans ou via des programmes de sélection participative.

« Génétique et gouvernance des semences paysannes »

Public concerné :

Professionnel.le.s
(paysan.nes, animateur.ices)

Aire géographique :

Languedoc-Roussillon

Formateur :

Robert Ali Brac de la Perrière,
Coordinateur de l'association [BEDE](http://bede.org)

Durée et méthodologie :
2 jours - Théorie

Contact :

Association BEDE (Biodiversité Echanges et Diffusion d'Expériences)
04 67 65 45 12 - bede@bede-asso.org

Descriptif :

Cette formation propose aux agricultrices et agriculteurs d'acquérir les principes de la génétique et de la sélection végétale, et de mieux connaître les réglementations qui régissent la production, l'échange et la vente de semences paysannes, pour les aider dans leur travail de sélection et de multiplication de leurs variétés à la ferme, et à leur valorisation.



« Consolider les systèmes semenciers paysans en Afrique »

Public concerné :

Paysan.ne.s, technicien.ne.s, animateurs.rices, bénévoles ou salarié.e.s d'ONG impliqué.e.s dans un projet

Aire géographique :

Languedoc-Roussillon

Formateur :

Robert Ali Brac de la Perrière,
Coordinateur de l'association [BEDE](#)

Durée

et méthodologie :

3 jours - Théorie

SELECTION & ENJEUX



Contact :

Association BEDE
Biodiverté Echanges et Diffusion d'Expériences
04 67 65 45 12 - bede@bede-asso.org

Descriptif :

- Comprendre l'historique et le contexte de la coexistence des systèmes semenciers en Afrique ainsi que l'importance de la gestion dynamique des semences paysannes en agroécologie paysanne
- Co-construire des connaissances : recherche participative sur la biodiversité cultivée
- Acquérir des notions pratiques pour gérer les semences en agroécologie paysanne
- Identifier les formes de gestion collective des semences (cases de semences, fêtes des semences paysannes, réseaux, ...)
- Apprendre à décrypter les enjeux réglementaires
- Connaître les espaces de plaidoyer (du local à l'international)

« Comprendre les enjeux autour des semences paysannes »

Public concerné :

Collectifs, professionnel.le.s, jardinier.e.s, technicien.ne.s, étudiant.e.s

Aire géographique :

France entière

Formateur :

Guy Kastler, ancien vigneron, membre commission semences/OGM/Biodiversité de la [Confédération Paysanne](#)

Durée et méthodologie :

1 jour - Théorie et pratique du plaidoyer

Contact :

guy.kastler@wanadoo.fr

Descriptif :

L'objectif de la formation est de comprendre les évolutions du secteur tout autant d'un point de vue technique que juridique, économique et social, les jeux d'acteurs qui la guident et les possibilités d'intervention des organisations paysannes et de la société civile, pour promouvoir et protéger l'approche paysanne en matière de semences.

« Produire et sélectionner ses semences potagères bio »

Public concerné :

Maraîcher.e.s, jardinier.e.s et collectifs

Aire géographique :

Sud-Ouest

Formateur :

Christian BOUE, [Biau Germe](#),
Formateur indépendant

Contact :

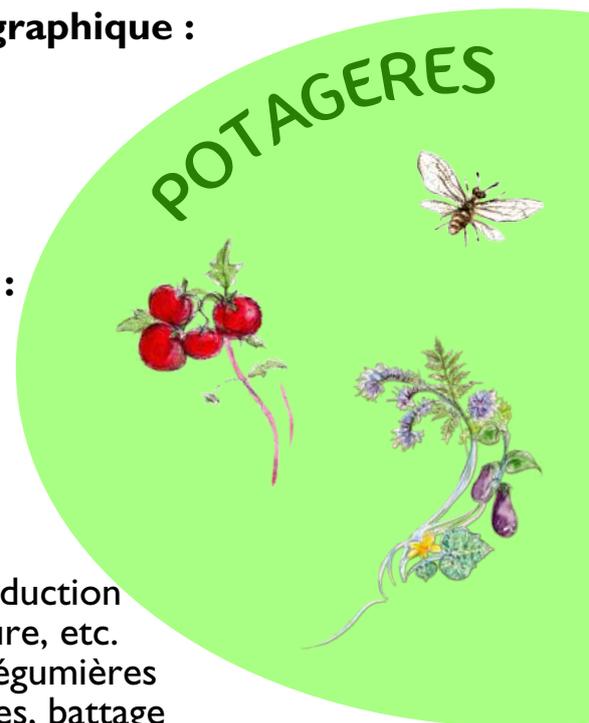
christian.boue@hotmail.fr

Durée et méthodologie :

1 jour - Théorie et pratique
battage, nettoyage et triage

Descriptif :

- Formation sur la production de semences potagères: notions de base, aspects botaniques, techniques de production
- Présentation d'une vingtaine d'espèces, mode de culture, etc.
- Selon possibilité, observation de différentes espèces légumières (radis, épinard, laitue, etc.) porteuses de leurs semences, battage et triage collectif.



« Les semences paysannes potagères »

Public concerné :

Paysan-e-s et jardinier-e-s

Aire géographique :

PACA

Formatrice :

Chloé GASPARI, salariée, animatrice
biodiversité cultivée au Groupe de
Recherche en Agriculture Biologique [GRAB](#)

Durée et méthodologie :

1 à 2 jours – Théorie et pratique
selon possibilités (lieu et saison)

Contact :

chloe.gaspari@grab.fr

Descriptif :

- Généralités sur la production de semences : les différents procédés de multiplication, de production de semences, de la semences paysanne aux OGM en passant par les CMS
- Auto-produire ses semences : les différents itinéraires de multiplication, exercices d'observation
- Contexte du développement des semences paysannes : Historique et réseaux dans lesquels elles évoluent

« De la graine à la graine : production de semences paysannes et jardinières »

Public concerné :

Agriculteur.trice, jardinier.e.s et collectifs

Formatrice :

Valérie ABATZIAN, formatrice indépendante, Grain'Avenir

Contact :

v.abatzian@grainavenir.fr
06 83 92 29 41

Aire géographique :

Auvergne Rhône-Alpes et Sud-Est

Durée et

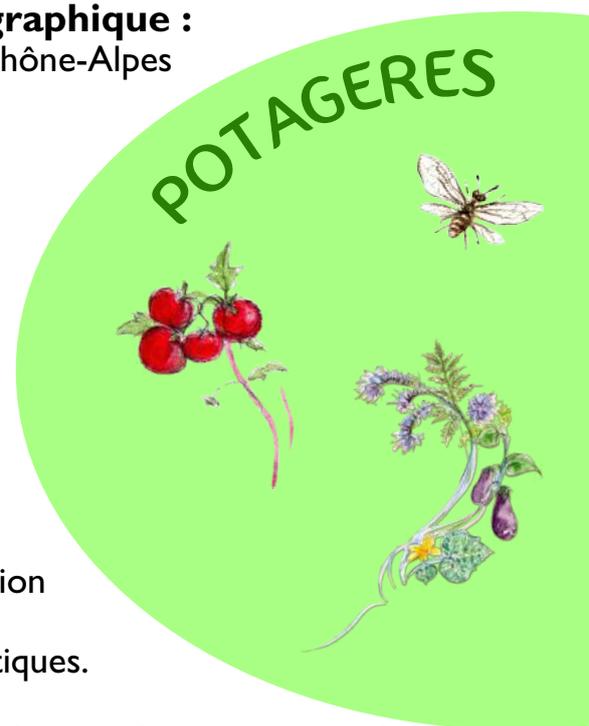
méthodologie :

Minimum 1 jour
Théorie et pratique selon possibilités (lieu et saison)

Descriptif :

Potagères : Cycle biologique et spécificités liées à la production de semences. Techniques de récolte, battage, nettoyage et conservation des graines. Sélection variétale. Exercices pratiques.

Transversal : Comprendre ce qu'est une population et l'intérêt de préserver des variétés non commercialisées. Apprendre à exercer son oeil, à observer l'évolution des variétés. Législation et organisation collective.



« Production de semences reproductibles potagères en agroécologie »

Public concerné :

Jardinier.e.s et maraîcher.e.s

Formateur :

Didier MEUNIER,
formateur indépendant, Sème la vie

Contact :

semelavie.dm07@gmail.com
05 53 03 22 08
06 80 52 68 85

Aire géographique :

France et international

Durée et méthodologie :

Minimum 2 jours – Théorie et pratique selon possibilités (lieu et saison)

Descriptif :

- Bases botaniques pour l'identification des différents modes de reproduction.
- Techniques de base pour une production de semences au jardin (isolement et protection), pollinisation manuelle, sélection des porte-graines
- Qualité germinative et sanitaire, assainissement et conservation (matériels et modes de conservation), stockage
- Récolte (stade et gestion de l'irrigation), tri et matériels
- Résilience des semences traditionnelles
- Réglementation

« Cultiver en permaculture et produire des semences paysannes »

Public concerné :

Maraîcher.e.s, jardinier.e.s, étudiant.e.s
(BPREA-CFPPA), Associations,
Collectivités

Formatrice :

Corinne DUPERRON -
Formatrice indépendante,
diplômée en formation, Arts
Appliqués et Agriculture

Durée et méthodologie :

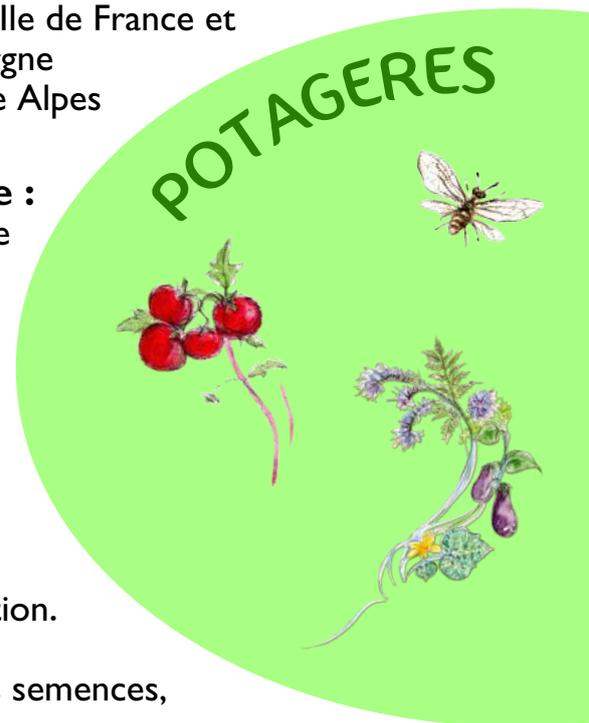
2 jours - Théorie et pratique

Contact :

fermeduperron@gmail.com
07 60 47 02 78

Aire géographique :

Paris, Ile de France et
Auvergne
Rhône Alpes



Descriptif :

Formation sur la production de semences potagères:
notions de base, aspects botaniques, techniques de production.
Présentation d'espèces, mode de culture en permaculture.
Mise en pratique sur différentes espèces porteuses de leurs semences,
battage et triage collectif.

« Production de semences potagères en agroécologie paysanne »

Public concerné :

Jardinier.e.s et maraîcher.e.s.

Pré-requis : cultiver une parcelle individuellement ou
collectivement, afin de passer de la théorie à la pratique.

Formatrice :

Magali OUTTIER, formatrice indépendante,
coordinatrice de la Maison des Semences
Paysannes Gard-Cévennes

Aire géographique :

Gard, Languedoc-Roussillon
et limitrophes

Contact :

magali.outtier@laposte.net
06 35 36 62 18

Durée et méthodologie :

1 à 3 jours, consécutifs ou répartis sur une saison de culture - Théorie et pratique au
jardin ou champs.

Descriptif :

- Historique, contexte et réglementation
- Bases botaniques, pollinisation et modes de reproduction des différentes familles potagères, choix des variétés...
- Hybridation, distances et protection, pollinisation manuelle, sélection et choix des porte-graines...
- Relation vie du sol, plante et semence, semis, plan de culture, irrigation...
- Récolte des semences, séchage, tri, conservation, test de germination
- Préservation et résilience des variétés locales et/ou paysannes, organisations collectives.

« Module - Semences paysannes - au sein du BPREA Agriculture biologique et agroécologie »

Public concerné :

Agriculteur.trice.s, demandeur.se.s d'emploi, salarié.e.s, individuel.le.s, stagiaires de la formation professionnelle.

Pré-requis : Expérience pratique du stagiaire obtenue soit par un stage associé à la formation, soit par une activité professionnelle en lien avec la thématique abordée.

Formateur :

Eric MARCHAND, formateur indépendant, co-gérant de la SCOP [Jardin'Envie](#), membre des [Croqueurs de Carottes](#)

Contact :

Eric Marchand : ericm@nnx.com
0.679.675.671

CFPPA : 04 75 83 90 79

Réjane Morgantini :

rejane.morgantini@educagri.fr

Tanguy Smoes :

tanguy.smoes@educagri.fr

Aire

géographique :

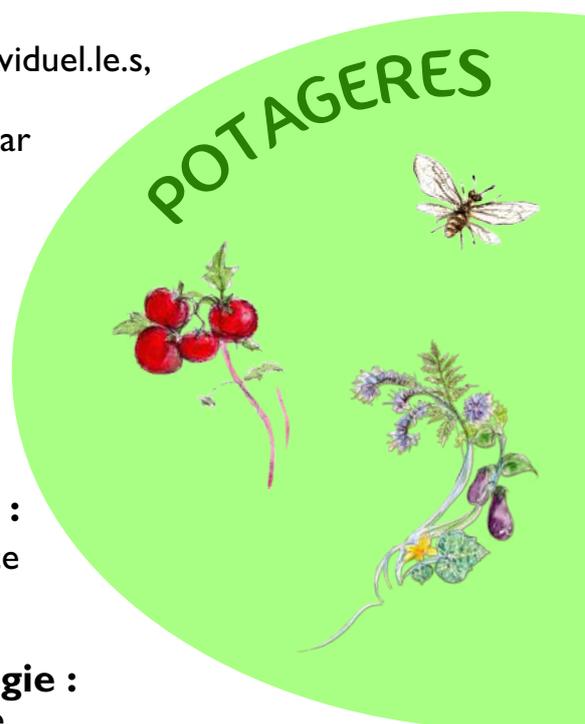
Bourg-lès-Valence

Durée

et méthodologie :

4 jours - Théorie

Validation des acquis: Attestation de compétences et validation d'une UCARE du BPREA



Descriptif :

- Production de semences : choix des espèces et critères de sélection, contraintes parcellaires, itinéraires culturels, mode de récolte, tri et conservation, matériel à acquérir.
- Tri et conservation des semences : utilisation de différents équipements de tri, réalisation des tests qualité basiques (germination, maladies).
- Filière semence et réglementation : catalogue officiel, procédures d'homologation, brevetage.

« Sélection paysanne de potagères »

Public concerné :

Maraîcher.e.s, jardinier.e.s et collectifs

Formateurs :

Jérôme DURY et Robin NOEL

Animateurs, [Agrobio Périgord](#)

Contact :

biodiversite@agrobioperigord.fr
06 40 19 71 18

Aire géographique :

Nouvelle Aquitaine - Occitanie

Durée et méthodologie :

1 à 2 jours (non consécutifs)

Théorie et pratique, visite de parcelle.

Descriptif :

Appréhender les techniques culturales, les principes agronomiques, la sélection, la réglementation et les enjeux autour des potagères.

Mettre en place sur la ferme une stratégie de sélection adaptée aux objectifs de production.

« Cultiver, multiplier et sélectionner le maïs paysan à la ferme »

Public concerné :
Paysan.ne.s et collectifs

Formateur.trice :
Association
Biharko Lurraren Elkartea ([BLE](#))

Descriptif :

Matin (1/2 journée) :

- Règlementation en vigueur sur les semences
- Intérêts et contraintes des variétés de population et de l'autoproduction de semences
- Variétés hybrides et de population :
Quelle différence ? Rappel de botanique
- Présentation des différents types de sélection, zoom sur la sélection massale
- Présentation des points clés du stockage

Après-midi (1/2 journée):

- Présentation des variétés
- Observation des maladies et ravageurs
- Echanges sur les critères de sélection – observations sur plante
- Exercice pratique de sélection
- Éléments de base pour organiser son chantier de sélection (matériel, temps...)

Aire géographique :
Pays Basque

Contact :
ble.helene.proix@gmail.com
06 27 13 32 32

Durée et méthodologie :
1 jour -
Théorie et pratique



« Sélection paysanne de maïs, tournesol »

Public concerné :
Agriculteur.trice.s en grandes cultures et collectifs

Formateurs :
Robin NOEL, animateur, [Agrobio Périgord](#)

Descriptif :

Maîtriser les connaissances de bases des semences paysannes afin d'être capable de mettre en place une sélection efficace du maïs et du tournesol population et de produire sa propre semence de maïs et tournesol à la ferme.

La formation leur permettra de comprendre les mécanismes (notamment génétiques) en jeu dans la sélection de maïs population et de s'approprier les raisonnements et les gestes essentiels de la sélection.

Par la formation, nous souhaitons permettre aux participants :

- de mieux comprendre les principes agronomiques et génétiques de la sélection,
- d'appréhender les spécificités agronomiques de la culture du maïs et du tournesol populations pour les appliquer en situation professionnelle,
- d'acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la culture, à la sélection et au stockage des variétés population de maïs et tournesol pour la mise en pratique au cours de l'année sur leur ferme.

Aire géographique :

France

Durée et méthodologie :
1 jour - Théorie et/ou pratique

Contact :
biodiversite@agrobioperigord.fr
06 81 87 99 64

« Démarrer la production de maïs population »

Public concerné :

Agriculteur.trice.s

Aire géographique :

Loire-Atlantique (44)

Formateurs :

Domitille CRIBIER,
animatrice [CIVAM 44](#)
et un paysan expérimenté

Durée et méthodologie :

2 jours, non consécutifs
Théorie et pratique,
visite de parcelle,
sélection participative

Contact :

initiatives@fdcvam44.org
02 40 14 59 00

Descriptif :

La formation vise à permettre aux agriculteurs et agricultrices d'acquérir les connaissances et techniques nécessaires à la culture, la multiplication, la sélection et la conservation des maïs population :

- enjeux environnementaux et sociétaux de la culture des semences paysannes
- particularités agronomiques des semences paysannes par rapport aux hybrides
- techniques culturales économes en intrants
- techniques de sélection
- règles de conservation
- aspects réglementaires et juridiques

Jour 1 : Connaître les spécificités agronomiques et réglementaires des maïs population
S'approprier les méthodes et principes de l'itinéraire technique et du suivi cultural de ces maïs

Jour 2 : Être capable de choisir sa technique de sélection, de définir ses critères de sélection, de sélectionner, de récolter et de conserver ses semences

« De la graine à la graine : production semences de maïs »

Public concerné :

Agriculteur.tice.s, jardinier.e.s et collectifs

Aire géographique :

Auvergne Rhône-Alpes et Sud-Est

Formatrice :

Valérie ABATZIAN, formatrice
indépendante, [Grain'Avenir](#)

Contact :

v.abatzian@grainavenir.fr
06 83 92 29 41

Durée et méthodologie :

Minimum 1 jour – Théorie et pratique sur le terrain selon possibilités (lieu et saison)

Descriptif :

Maïs : Caractéristiques biologiques de l'espèce et conséquences.

Critères d'évaluation et choix des variétés. Techniques de multiplication, et schémas de sélection. Exercices pratiques au champ ou sur des épis, suivant la saison.

Transversal : Comprendre ce qu'est une population et l'intérêt de préserver des variétés non commercialisées. Apprendre à exercer son œil, à observer l'évolution des variétés.

Législation et organisation collective.



« BPREA - Paysan du grain au pain »

Public concerné :

Porteur.se.s de projet en agriculture biologique

Centre de formation :

Inéopole Formation - MFR Midi-Pyrénées - 81 600 Brens

Responsable de formation:

Sandra Dillmann

Contact :

sandra.dillmann@mfr.asso.fr

mfr.ineopole@mfr.asso.fr

05 63 57 05 15

[Lien vers le BPREA](#)

Aire géographique:

Brens (Tarn)

Durée et méthodologie :

40 semaines – Théorie (28 semaines en centre de formation)
et pratique (12 semaines en stage pratique)

Descriptif :

Tronc commun BPREA et spécificité technique « du grain au pain » :

* *Grandes cultures en Bio*

Agronomie; itinéraires techniques en grandes cultures en AB ; culture du blé-choix variétaux- sélection ; autres céréales et cultures associées ; tri et stockage à la ferme ; mécanisation, travail superficiel, semis direct, etc.

**Transformation- panification*

Du triage à la mouture ; les différents moulins ; caractéristique des farines ; panification ; les différents fours ; cahiers des charges et législation.

« Formation Boulange »

Public concerné :

Professionnel.le.s

Formateur :

Marc DEWALQUE, formateur indépendant,
membre de [Li'Mestère](#)

Aire géographique :

Hauts-de-France, Alsace,
Champagne-Ardenne,
Lorraine, Belgique

Contact :

dewalque@boulangerie.net

(00 32) 80 33 00 74

(00 32) 477 27 34 47

Durée et méthodologie :

1 à 3 jours – Théorie et pratique

Descriptif :

Le levain naturel de panification: approfondissements techniques et pratique.

La panification : problématique meunière et gluten, énergie de chauffe et four à bois, choix des mélanges de semences paysannes.



« Initiation-Découverte de la Boulange »

Public concerné :

Tout public et professionnel.le.s

Aire géographique :

Grand Sud-Ouest

Formateur :

James FOREST, formateur indépendant, membre de l'association [Pétanielle](#) et Science, art et survie

Contact :

christine.arnoux@wanadoo.fr
simpliste@orange.fr
05 62 00 49 14

Durée et méthodologie :

1 à 3 jours
Théorie et pratique

Descriptif :

Approfondissement des connaissances sur les variétés paysannes de blé.

Les alternatives au gluten dans la boulange

Conduite de différents levains

Panification des céréales : blé, seigle, orge, avoine, maïs et sorgho.

Méthodes d'autolyse et les fermentations (longues) comme voie possible vers une bonne assimilation du gluten.

Approche dynamique de l'alimentation.



« Histoire et sélection du blé et autres céréales à paille »

Public concerné :

Professionnels, collectifs et étudiants

Aire géographique :

Quart Nord-Ouest

Formateur :

Florent MERCIER, paysan membre de l'association [Triptolème](#)

Durée et méthodologie :

1 à 2 jours – Théorie et pratique

Contact :

triptoleme.formation.boulange@gmail.com

Descriptif :

Histoire, culture et sélection du blé et autres céréales à paille.

Triage des semences de céréales pour la semence et la meunerie.

« Du grain au pain : boulange paysanne »

Public concerné :

Porteur.se.s de projet ou paysan.ne.s-
boulangier.e.s, boulangier.e.s souhaitant se
perfectionner

Formateur :

Paysans-meuniers, paysans-boulangers, boulangers,
enseignant-chercheur membres de l'association [Triptolème](#)

Durée et méthodologie :

7 jours de formation, en itinérance
2 sessions/an (au printemps et à l'automne)

Contact :

triptoleme.formation.boulange@gmail.com

Descriptif :

Formation itinérante et collective.
Blés anciens, meunerie, levain naturel,
pétrissage manuel, découverte des fournils etc.

Aire géographique :

Bretagne



« Production et sélection de céréales panifiables pour leur transformation en farine »

Public concerné :

Agriculteur.trice.s et porteur.se.s de projet

Formateur :

Laurent Pénicaud, agriculteur, formateur indépendant,
membre de l'association [1001 Semences Limousines](#)

Contact :

laurent.penicaud87@orange.fr
05 55 75 52 97

Descriptif :

Formation sur la sélection et la transformation de céréales pour mieux valoriser sa
production.

Appréhender les différentes céréales et variétés de pays, identifier et sélectionner les blés
de qualité.

Transformation du blé en farine (stockage, tri, préparation du grain pour la mouture,
mouture, commercialisation, réglementation).

Aire géographique :

Limousin

Durée et méthodologie :

1 jour
Théorie et visite sur terrain

« Comprendre les maladies de la vigne »

Public concerné :

Collectifs, professionnel.le.s, jardinier.e.s,
technicien.ne.s, étudiant.e.s

Aire géographique :

France entière

Formateur :

Guy Kastler, ancien vigneron, membre commission
semences/OGM/Biodiversité de la [Confédération Paysanne](#)

Durée et méthodologie :

1 jour - Théorie et compte rendu d'expériences

Contact :

guy.kastler@wanadoo.fr

Descriptif :

L'histoire du développement des maladies dans le vignoble
européen depuis le début de son industrialisation (années 1800)
nous offre-t-elle des perspectives pour y remédier ?



« Savoirs et techniques en arboriculture paysanne »

Public concerné :

Tout public

Aire géographique :

Ariège

Formateur :

Fédération RENOVA

<https://renova.arize-leze.fr/>

Contact :

renova@free.fr

05 61 67 86 07

Durée et méthodologie :

Chaque session dure 1 journée. Les cycles peuvent être
suivis dans leur intégralité ou à la journée.

Théorie et pratique sur le terrain (soit à la pépinière
Rénova soit chez le paysan intervenant)

Descriptif :

- Cycle "Arboriculture": pomologie et biodiversité, plantation
d'un verger de plein vent, taille de formation, taille de rénovation,
conduite d'un verger en permaculture
- Cycle "Greffage": les différents types de greffe pour fruitiers y compris
greffe du châtaignier
- Cycle "Apiculture": 5 sessions réparties sur l'année
- Cycle "Reconnaissance des plantes sauvages et comestibles": 4 sessions selon les saisons
avec cueillette et transformation
- Cycle "Techniques de transformation": légumes, fruits, châtaignes, cidre,...



Voir catalogue de formations : <https://renova.arize-leze.fr/-Formations-2369-.html>

« S'organiser collectivement pour produire des semences paysannes de prairie et augmenter son autonomie »

Public concerné :

Paysan.ne.s

Aire géographique :

France

Formateur :

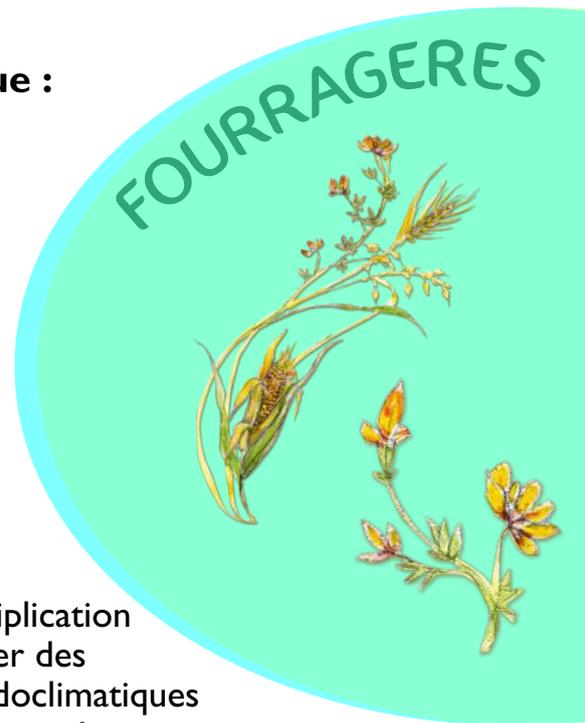
Estelle GRESSIER,
animatrice de l'Association des éleveurs
et vétérinaires du Millavois ([AVEM](#))

Contact :

estelle.gressier@gmail.com
05 65 60 93 31

Durée et méthodologie :

1 journée
Formation théorique



Descriptif :

Partage des savoir-faire autour de la sélection et de la multiplication des semences fourragères afin de conserver ou de retrouver des variétés de plantes fourragères adaptées aux conditions pédoclimatiques de son terroir et permettant de développer l'autonomie fourragère. Présentation du travail de terrain réalisé avec les éleveurs de l'AVEM pour sélectionner et multiplier des semences fourragères (fonctionnement d'une maison de la semence de sainfoin à Millau, les aspects techniques de conservation, multiplication, sélection, le temps et le matériel spécifique, les différentes espèces et variétés concernées, les résultats obtenus, les contraintes et les atouts).

« Cuisiner la biodiversité cultivée : du champ à l'assiette »

Public concerné :

Tout public. Paysan.ne.s, consommateur.trice.s, magasins bio souhaitant valoriser les produits issus de semences paysannes.

Formateur :

Laurence DESSIMOULIE
Cuisinière indépendante

Aire géographique:

Sud-Ouest

Durée et méthodologie :

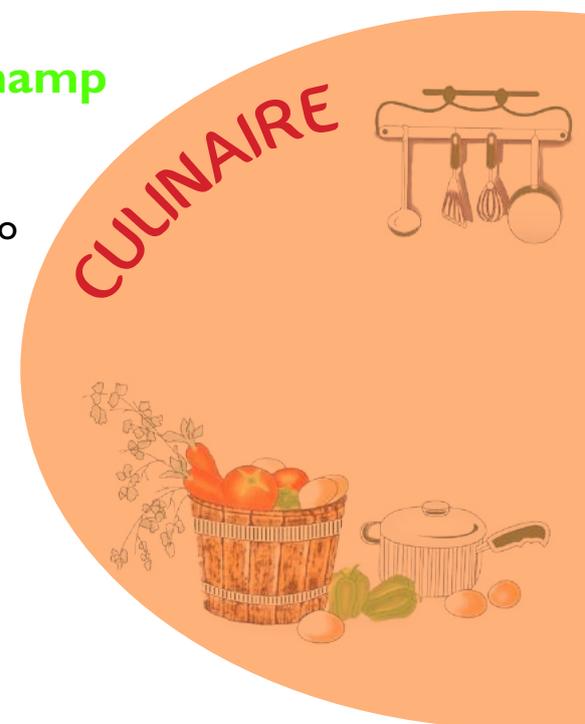
1 à 2 jours – Théorie et pratique

Contact :

laurecedessimoulie@hotmail.com
06 23 34 67 09

Descriptif :

Intérêts nutritionnels et gustatifs des produits issus de semences paysannes.
Cuisiner les semoules de maïs non hybrides et non pré-cuites.
Appréhender en cuisine un aliment dans sa bio-diversité.
Valoriser dans son assiette les produits issus de semences paysannes.





CHARTRE ETHIQUE DU RÉSEAU SEMENCES PAYSANNES

Charte votée lors de l'Assemblée Générale 2019.

Le Réseau Semences Paysannes forme un mouvement de collectifs ancrés dans les territoires qui renouvellent, diffusent et défendent les semences paysannes, ainsi que les savoir-faire et connaissances associées. Il s'inscrit dans un faisceau d'initiatives et de mouvements sociaux **replaçant l'humain et le vivant au centre avec un objectif politique commun : une agriculture sociale, paysanne et écologique ancrée dans les territoires** (cf article 2 objet social du RSP).

Nous, membres signataires de la charte du Réseau Semences Paysannes, exprimons notre désir **de respecter et perpétuer le compagnonnage** qui unit les êtres humains et les plantes cultivées, fondé sur **une vision holistique du vivant** : en résumé, « faire avec la nature », plutôt que la dominer ou la manipuler. Cette vision de l'agriculture et du vivant irrigue trois fondements sur lesquels se basent nos engagements.

1) Relation au vivant

L'impact de la société industrielle est tel qu'il bouleverse totalement les équilibres sociaux et naturels: bouleversement climatique mais aussi bouleversement écologique puisqu'on parle actuellement de la 6ème extinction de masse. Cet état de fait questionne une certaine vision de la nature, dominante dans nos sociétés : vue comme un stock de ressources, elle devient un support inerte pour l'industrie, exploitable et manipulable à l'envi (OGM par exemple) au détriment des autres espèces que la nôtre et, à terme, des humains eux-mêmes. Concernant les plantes cultivées, le RSP se propose de reprendre **le compagnonnage** entre les êtres humains et les plantes, en **coévolution homme-plante-territoire sur un temps long**, ce qui implique le refus de tout mode de sélection industriel.

2) Échange et partage collectif

En moins de deux générations, l'industrialisation a dépossédé les paysans de l'ensemble des savoir-faire semenciers. Le RSP s'est fondé comme une communauté **d'échange et de partage**, tant de connaissances et de pratiques que d'expériences, pour recouvrer et réactualiser les savoir-faire dans les champs et les jardins. Il en est de même pour les transformations artisanales et l'alimentation. Ces échanges au cours des ans ont révélé l'importance de la **diversité** des pratiques, des modes d'organisations et des cultures locales : **cette diversité en réseau** est une force, en miroir avec la diversité dont sont porteuses les semences paysannes.

3) Approche des communs

L'industrie et l'État ont remplacé les centaines de milliers de variétés paysannes par quelques variétés technologiques, protégées par des droits de propriété. **Le RSP refuse cette privatisation**: les semences paysannes sont ainsi libres de droit de propriété. De plus, les membres du RSP développent une organisation collective autour des semences qui se rapproche des « **communs** »: les semences paysannes sont échangées selon des règles collectives diversifiées qui en régulent l'accès, l'utilisation, la diffusion... Ces communs sont **une alternative politique** au modèle industriel : elle vise à protéger et défendre les semences paysannes de toute tentative d'appropriation tout en garantissant un accès partagé. Elle porte aussi **un projet politique d'ordre plus global** basé sur **l'autonomie** des personnes, individuellement et en association.

Nos engagements au sein du RSP

- Partager** les savoir-faire et les semences paysannes ;
- Être **solidaire** de l'ensemble des membres; contribuer à la vie du réseau de **manière conviviale** ;
- Mettre en œuvre et partager l'objet social du RSP ; respecter ses statuts et son règlement intérieur ;
- Expérimenter et pratiquer des fonctionnements d'intelligence **collective** en vue d'une horizontalité maximale.

Nos engagements sociaux et écologiques

- Reproduire et diffuser les semences paysannes**, dans une optique de **coévolution homme/plante/territoire**, ce qui implique le refus des droits de propriété et la remise en cause des normes industrielles de standardisation du vivant;
- S'organiser dans la perspective des **communs** c'est à dire en mettant en place un ensemble de règles d'usage autour de l'accès, la diffusion, l'utilisation des semences paysannes au sein des collectifs ;
- Privilégier les outils qui concourent à **l'autonomie** individuelle et collective ;
- Respecter et favoriser **la diversité** des plantes sauvages et cultivées, des pratiques et leurs interactions.

En conclusion: promouvoir l'esprit de cette charte et des actions s'y rattachant.

Les semences paysannes sont les graines du futur !



Réseau Semences Paysannes
10 place Clémenceau - 47190 Aiguillon
contact@semencespaysannes.org
05 53 84 44 05

